

in fontcouverte

Bulletin Municipal Avril 2023

N°67



DOSSIER CENTRAL Budget communal

Le mot du Maire



Chères Fontcouvertoises, Chers Fontcouvertois,

Le contexte géo-politique international, la situation socio-économique, la crise énergétique, les défis climatiques et environnementaux, ... sont actuellement sources d'inquiétudes, pour la plupart d'entre nous, à titre privé.

C'est aussi le cas lorsqu'on est élu, en charge de la gestion d'une collectivité. Il est difficile de bâtir sereinement un budget sans connaître le montant précis de nos dotations ni l'évolution des prix de l'énergie, de même que bâtir le plan de financement d'un projet face aux difficultés d'approvisionnement et aux évolutions de prix des matériaux.

Paolo COEHLO a écrit « **Quand on ne peut pas revenir en arrière, il faut simplement penser au meilleur moyen d'avancer** ». L'arrivée du printemps, signe d'optimisme, nous encourage à mettre ce principe en application.

PROJETS 2023

Nos projets sont nombreux et diversifiés. Ceux d'envergure concernent l'aménagement d'une zone de commerces et de services à l'entrée de la route du Bourg ainsi que la construction d'un nouveau pôle de santé. En matière de voirie, les travaux d'enfouissement débuteront route de Beausseuil, préalablement à sa réhabilitation. Des travaux interviendront aussi au village de La Moure, ainsi que le traditionnel traitement de « point à temps » sur la commune.

L'installation de panneaux photovoltaïques, en autoconsommation, sur les toitures de l'école élémentaire et du restaurant scolaire est en préparation. Le SOS village d'enfants, quant à lui, ouvrira ses portes l'été prochain.

D'autres projets concernent la jeunesse, le remplacement partiel de l'éclairage public par des leds, les aménagements du cimetière, d'un parcours sport-santé, d'un espace détente près du lavoir de l'Escambouille, et plusieurs autres encore en réflexion ou à l'étude.

BUDGET 2023

Le budget primitif de Fontcouverte pour 2023, est à la fois ambitieux et prudent. Il tient compte du contexte actuel mais intègre aussi les projets d'amélioration qualitatifs pour le confort et le bien vivre des Fontcouvertois.

Vous pourrez en découvrir les principaux éléments dans le dossier central (pages 8 et 9).

En ce qui concerne les impôts locaux, lors de sa réunion du 21 mars, le conseil municipal a décidé, pour la 11^{ème} année consécutive, de ne pas en augmenter les taux. Cette décision est motivée par la volonté de ne pas en ajouter à l'augmentation des bases de 7,1 % décidée par l'Etat pour 2023.

ANIMATIONS

Depuis le début de l'année, les associations Fontcouvertoises ont organisé une soirée théâtrale, la bourse de l'enfance, le trail des verts et un tournoi de tennis. Beaucoup d'autres sont à venir (cf l'agenda en page 16).

De son côté, la commune programme, comme l'an passé, **la fête du vallon le samedi 13 mai**, ainsi qu'une soirée « **Préludes** » **le samedi 17 juin** en partenariat avec la CDA de Saintes et l'Abbaye aux Dames.

Par ailleurs, sur ce trimestre, la municipalité va aller à la rencontre des habitants, répartis en 8 secteurs, pour leur présenter les projets en cours ou à venir et échanger avec eux de façon positive et conviviale.

C.D.A. de SAINTES

Parmi tous les projets de la Communauté d'Agglomération, citons ceux en phase de démarrage : une nouvelle piscine rive droite ainsi qu'une nouvelle déchetterie-recyclerie-ressourcerie.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est actuellement en phase de diagnostic. L'élaboration de ce document, imposé aux collectivités, est particulièrement important car il **conditionnera les développements démographiques et économiques du territoire pour les 15 à 20 ans à venir.**

Merci pour votre confiance et votre soutien.

Bien à vous,

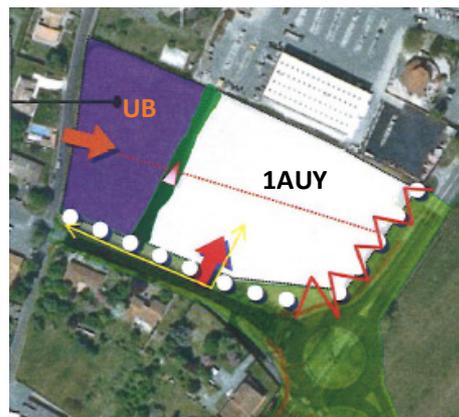
Francis GRELLIER
Maire de FONTCOUVERTE

PROJET DE COMMERCES ET SERVICES DE PROXIMITÉ

QU'EN EST-IL EXACTEMENT, M. le Maire ?

Ce projet a-t-il progressé, et si oui, comment ?

Au terme de longues négociations, le propriétaire a accepté de vendre à la commune toute la partie classée en zone 1 AUU de la parcelle située à l'angle de la route du Bourg et de la R.D.150. Cela représente une surface de 10 660 m². Le prix de vente est de 86 064 € net vendeur. A cela s'ajoutent les frais de géomètre, de notaire, d'avocat et le montant des prestations de l'Etablissement Public Foncier Régional. La commune de Fontcouverte est propriétaire de cette parcelle depuis le 8 décembre 2022.



Pourquoi la commune n'a-t-elle pas acquis la totalité de la parcelle ?

Pour deux raisons simples : la première est que l'autre partie (5 477m²), située entre le pylône et la route de la Sauzaie, est classée en zone UB, constructible uniquement pour des habitations. Elle n'est donc pas utile à la commune pour le projet de commerces et services envisagé. La deuxième raison est que le propriétaire souhaite conserver cette parcelle en vue d'un projet constructif d'habitations.

Qu'envisage de faire la commune sur la parcelle acquise ?

Conformément à ce qui est prévu au PLU, cette parcelle est destinée à l'installation de commerces et services de proximité. Nous prévoyons d'y implanter une supérette avec rayon boucherie, un pôle santé (pharmacie et cabinet médical) et quelques autres activités, si possible. L'ensemble de la surface est pratiquement réservé. Nous sommes en relation fréquente avec les différents porteurs de projets, tous très motivés.



Quel est l'aménagement envisagé ?

La parcelle acquise comporte une contrainte majeure liée au surplomb d'une ligne électrique THT. Nous avons missionné trois organismes (le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement départemental, un cabinet indépendant d'aménagement et le service aménagement de la CDA) pour travailler de façon complémentaire à une solution de répartition optimale des surfaces de voirie, de stationnements et les lots à bâtir.

La municipalité souhaite insérer au cahier des charges une volonté de cohérence architecturale entre les différents bâtiments ainsi qu'un traitement qualitatif des questions environnementales.

Quel est le planning prévisionnel de réalisation ?

A date, j'ai demandé que le permis d'aménager puisse être déposé en juin prochain afin de pouvoir l'obtenir en 2023. Les demandes de permis de construire pourraient alors être déposées début 2024.

Nous travaillons activement sur ce projet et ne manquerons pas de vous tenir informés de ses avancées.

POURQUOI UN NOUVEAU PÔLE DE SANTÉ ?

Initialement, la commune avait envisagé d'acquérir l'immobilier du cabinet médical actuel pour le moderniser et l'agrandir. Hélas, les négociations avec le propriétaire n'ont pu aboutir à un accord.

Face à cette impasse et afin de répondre positivement tant aux souhaits des acteurs de santé locaux qu'aux besoins des Fontcouvertois en offre de soins, la municipalité souhaite procéder à la construction d'un nouveau cabinet médical à proximité immédiate de la pharmacie, la supérette et le giratoire. L'objectif est de construire un cabinet moderne, fonctionnel, répondant à la réglementation en vigueur et aux nouvelles pratiques de santé, améliorant ainsi l'attractivité pour un médecin généraliste et des activités paramédicales supplémentaires.



JEUDI 13 AVRIL

Salle des fêtes
14H - 19H
FONTCOUVERTE

- LUDOTHÈQUE
- WORLD CAFÉ
- MUR D'EXPRESSION
- BUFFET CONVIVAL
(de 17h30 à 19h à destination des jeunes, des parents et des élus°.



L'agglomération de Saintes et Info Jeunes Saintonge viennent à votre rencontre

Cette action s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre la CdA et le Bureau d'Information Jeunesse de Saintes pour proposer aux ados diverses animations. Fontcouverte a été retenue pour représenter le bassin Nord de Saintes.

Au programme :

- ⇒ 14h00 à 16h00 - Animation Ludothèque
- ⇒ 16h00 à 17h30 - Ateliers en World Café pour recueillir la parole, les envies et les besoins des jeunes sous la forme d'un mur d'expression
- ⇒ 17h30 à 19h00 - Buffet convivial avec les jeunes, les parents et les élus.

Cette animation est ouverte aux ados des communes voisines.

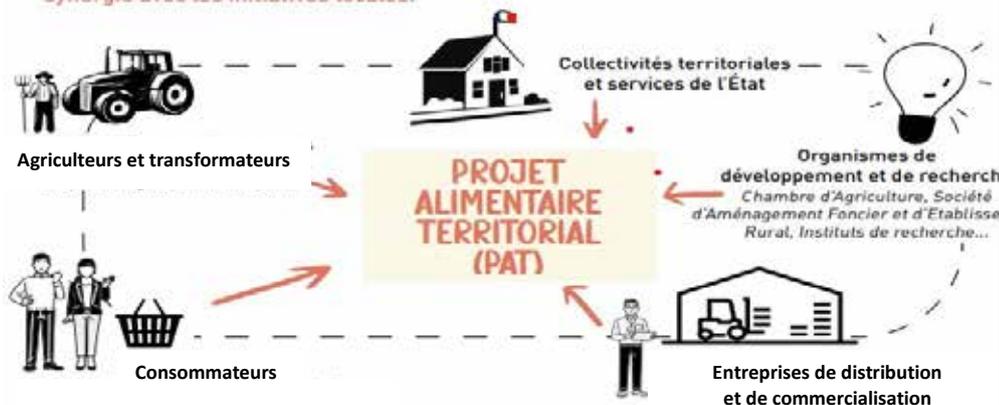


Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) permet aux différents acteurs du territoire d'agir ensemble pour offrir aux habitants les conditions d'une alimentation de qualité, issue de circuits-courts de proximité, qui contribue au développement d'une agriculture rémunératrice pour les producteurs et respectueuse de l'environnement.

Le PAT vise plusieurs objectifs :



Le PAT est un projet collectif qui a pour objectif de préserver l'agriculture et de développer une alimentation durable, accessible à tous, en soutenant notamment les circuits courts et les produits locaux de qualité. Le PAT définit une stratégie alimentaire partagée, en synergie avec les initiatives locales.



Ainsi, sur mon territoire :

- . Je produis,
- . Je transforme,
- . Je vends,
- . Je favorise les circuits de proximité,

tout en créant des emplois localement, de la valeur et du bien-être.

La CdA de Saintes, en charge de la restauration scolaire, s'inscrit déjà depuis plusieurs années dans ces objectifs en favorisant les achats auprès de producteurs locaux et bio. **Les élèves de Fontcouverte bénéficient d'une alimentation saine et équilibrée.**

Venez rencontrer
vos élus



Lors des rendez-vous citoyens organisés
selon les secteurs ci-dessous :

le Vendredi → à **18h15**

le Samedi → à **10h30**

L'une de nos promesses était d'instaurer des rendez-vous citoyens pour vous écouter et vous informer. Du fait des mesures de prévention liées au COVID, nous n'avons pas pu mettre en place cette action.

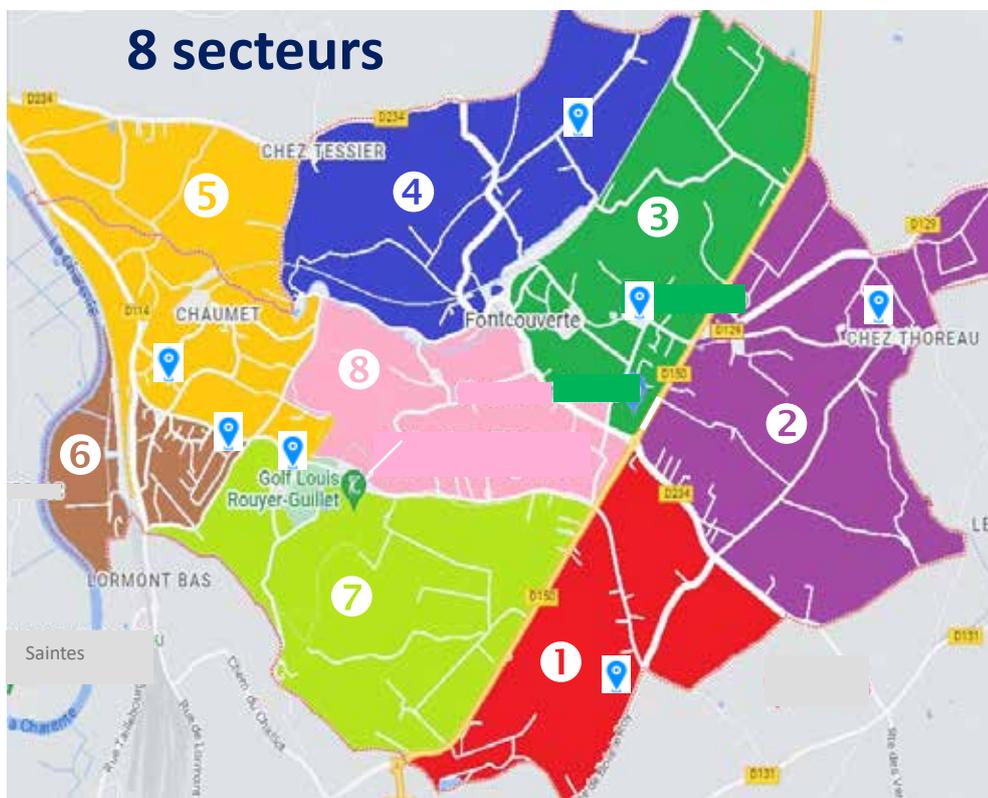
Le temps est venu de tenir notre engagement.

Au cours de ce trimestre avec mes adjoints, nous irons à votre rencontre, dans chacun des 8 secteurs définis, pour vous informer sur les projets communaux, vous écouter et répondre à vos questions.

Nous souhaitons que ces rendez-vous citoyens soient positifs et source de propositions. Chacun d'eux se terminera par un temps convivial.

Comptant vivement sur votre participation,

Francis GRELLIER
Maire de Fontcouverte



 Point de rendez-vous

Secteur 1

Vendredi 28 avril

Entre le 8 et le 14
Route de Bois le Roi

Secteur 2

Samedi 29 avril

34 Route de
Chez Thoreau

Secteur 3

Vendredi 05 mai

Parking
Salle des fêtes

Secteur 4

Samedi 06 mai

Domaine des Loges
24 Rte du Puy Gibaud

Secteur 5

Vendredi 02 juin

Rte de Chez Coudin
Terrain de boules

Secteur 6

Vendredi 09 juin

Rue des Genêts
Terrain de boules

Secteur 7

Samedi 03 juin

Parking Golf
Rte la Pichauderie

Secteur 8

Samedi 10 juin

Halle Ilot Alambic
Place de l'Eglise

Vidéo promotionnelle de Fontcouverte en ligne!



La vidéo promotionnelle de Fontcouverte a été mise en ligne sur le site officiel de la commune ainsi que d'autres vidéos de format plus court concernant des événements précis qui ont marqué la vie de la commune en 2022.

Cette vidéo est un moyen innovant d'aborder et de promouvoir notre commune sous un angle différent et de manière plus vivante.

Pour les visionner:

Vous les trouverez sur le site en bas de la page d'accueil dans "Galerie de vidéos" "voir tout".

Cliquez sur le petit onglet "Autoriser" en bas de votre écran ou directement sur l'onglet "tout accepter" dans la gestion des cookies sur la page d'accueil.

Accueil / Galerie de vidéos



A la découverte de Fontcouverte

01/01/2023



26 août 2022 - Siestes Sonores au Vallon de Montignac

26/08/2022



14 mai 2022 - Fête au Vallon de Montignac

14/05/2022



11 mai 2022 - SOS Village d'enfants - Pose de la première pierre

11/05/2022



8 mai 2022 - Tournoi de Foot des jeunes

08/05/2022



1er mai 2022 - Randonnée de Brin d'Aillet

01/05/2022



1er au 3 avril 2022 - Expo de l'Atelier de Dessin de Fontcouverte

01/04/2022



27 Mars 2022 - Trail des Verts

27/03/2022



Alertes météo, coupures d'électricité, vie associative Installez PanneauPocket, vous serez informés!

Le 8 mars, en raison d'un mouvement de grève, le ramassage des déchets n'a pu être effectué.

Grâce à l'application PanneauPocket, nous avons pu avertir nos administrés en temps réel et ceux-ci n'ont pas déposé leurs sacs jaunes sur le trottoir. En revanche, beaucoup de sacs sont restés plusieurs jours dehors...

Vous n'avez pas encore téléchargé l'application? Rien de plus simple pourtant. C'est gratuit pour les utilisateurs, une notification vous signale un nouveau message et vous êtes informé de tout incident ou événement à venir.

Démarche à suivre ci-contre.

Adressez-vous à la mairie en cas de difficultés d'installation.

1

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **App Store**, **Play Store** ou **AppGallery**.



2

Ouvrez PanneauPocket, recherchez votre commune et cliquez sur le  situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

N'oubliez pas d'autoriser les notifications dans les paramètres de votre téléphone pour avoir accès aux messages!

► Nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie au Public



Lundi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00
Mardi : - 13h30 - 17h00
Mercredi : - / 13h30 - 17h00
Jeudi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00
Vendredi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

► Surveillance des animaux

Les élus et les services de la Mairie sont régulièrement sollicités pour des problèmes d'animaux errants ou en divagation, et ce, à toute heure du jour et de la nuit.

Il appartient à chaque propriétaire d'animal de prendre les mesures nécessaires pour empêcher les divagations.



du 24/05/2018
ANIMAUX ERRANTS

Contraventions

Classe 1 38 €	Classe 2 150 €
-------------------------	--------------------------

La violation de l'arrêté municipal du 24/05/2018, sera sanctionnée par une contravention de 1ère classe dont le montant s'élève à **38 €** en vertu de l'article R.610-5 du Code Pénal.

Le contrevenant pourra également encourir une contravention de 2ème classe, d'un montant maximum de **150 €**, s'il tombe sous le coup de l'article R. 622-2 du Code Pénal.

Les mesures de police spéciale à l'égard des autres espèces animales :

De façon analogue, les animaux d'espèce sauvage apprivoisés ou tenus en captivité (nouveaux animaux de compagnie), qui seraient trouvés en état d'errance ou de divagation sur le territoire communal, seront pris en charge de façon à éviter tout danger.

► Règlementation des feux

Tous les feux sont interdits y compris les feux d'artifice, sauf autorisation spécifique de la mairie.

L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n° 20EB767 du 2/12/2022
 règlemente l'usage des feux :

- De loisirs (barbecue...)
- Feux d'artifice
- Déchets verts et forestiers
- Massifs boisés ou terrains agricoles



Où se renseigner ?

- A la Mairie au **05.46.93.06.47**
- A la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM 17) au **05.16.49.61.00**
ddtm@charente-maritime.gouv.fr

► Nuisances sonores



Contravention encourue = 68 à 180 €

Horaires pour bricoler et jardiner :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
- Samedi de 10h à 12 h et de 15h à 19 h
- Dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Un bon voisinage rend la vie plus agréable

RÉALISATIONS BUDGÉTAIRES 2022

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL
(Eau, Électricité, Carburant, Entretien bâtiments et voirie, Maintenance, Assurances, Publications, Télécommunications, Prix école, Fonctionnement de la Médiathèque...)
484 073,10 €

CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS
379 373,67 €

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE
(Indemnités élus et cotisations, Service Incendie, Subventions aux associations et au CCAS...)
156 684,08 €

ATTRIBUTION DE COMPENSATION À LA CDA
122 617,00 €

CHARGES FINANCIÈRES (Intérêts des emprunts)
14 602,95 €

AUTOFINANCEMENT (Résultat de clôture 2021)
207 120,56 €

RECETTES

IMPÔTS ET TAXES
1 083 378,61 €

DOTATIONS ET PARTICIPATIONS DE L'ÉTAT
277 956,22 €

AUTRES RECETTES DE GESTION COURANTE
(Revenus des immeubles)
21 204,66 €

ATTÉNUATIONS DE CHARGES
(Remboursements sur rémunérations du personnel)
17 966,65 €

PRODUITS DES SERVICES & VENTES DIVERSES
8 816,50 €

RECETTES EXCEPTIONNELLES
(Remboursements sinistres...)
4 599,31 €

INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENTS 2022
(Aménagement Aire de jeux Vallon, Défense incendie, Travaux rénovation énergétique école, Modernisation du système GTB, Travaux de voirie et de bâtiments, Acquisitions communales, Licence IV, Acquisitions Patrimoniales, Abri vélos école maternelle...)
393 405,60 €

SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENTS
(Participation au Département pour Travaux de sécurité route du Charenton + Convention SEMIS pour création lotissement « Chez Pillet » + Compensation CDA suite transfert investissement Zone d'Activités et eaux pluviales urbaines)
189 979,53 €

EMPRUNTS
(Remboursement du Capital)
112 814,68 €

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT (2021)
207 120,56 €

SUBVENTIONS
(Îlot Alambic, Rénovation énergétique école, Aménagement sécurisé « Chaumet les Violettes »...)
210 107,17 €

FCTVA (Récupération de TVA)
199 603,71 €

RÉSULTAT ANTÉRIEUR REPORTÉ (2021)
148 305,01 €

SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT VERSÉES
(Financement travaux réseau eaux pluviales route Charenton par la CDA « compétence EP urbaines »)
30 388,04 €

TAXE D'AMÉNAGEMENT
15 452,06 €

GRANDES LIGNES DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2023

L'équipe municipale a élaboré le budget primitif 2023 en poursuivant les objectifs suivants :

- maintenir une dynamique d'investissement propice à réaliser les projets de la commune,
- continuer à maîtriser les dépenses de fonctionnement en tenant compte du contexte actuel,
- préserver une capacité d'autofinancement.

SECTION FONCTIONNEMENT : 1 337 600 €

RECETTES



1 080 000 €



230 000 €



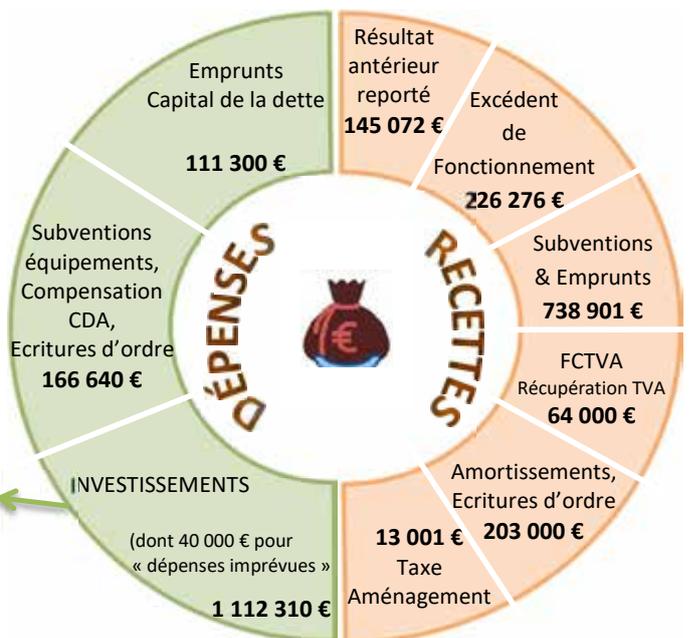
27 600 €

DÉPENSES

Charges à caractère général	530 700 €
Charges de personnel et frais assimilés	407 750 €
Autres charges de gestion courante	163 550 €
Attribution de compensation à la CDA	123 000 €
Charges financières (Intérêts des emprunts)	12 600 €
Dépenses imprévues	30 000 €
Opérations d'ordre (Amortissements)	70 000 €

SECTION INVESTISSEMENT : 1 390 250 €

Aménagement zone de services, Défense incendie, Travaux voirie réseaux bâtiments, Création local jeunes, Acquisitions communales, Aménagement Cimetière, Acquisitions patrimoniales, Etudes faisabilité îlot bâtiments route du Bourg, Parcours randonnée, Eclairage terrains Foot, Parcours Sport-santé, Aménagement sécurité route Beausseuil, Etudes thermiques, Sécurisation site « plateau de Montignac », ...



Ce budget a été adopté par le conseil municipal en séance du 21 mars, à la majorité absolue (15 voix Pour et 4 Abstentions).

Les chiffres clés

Un budget de fonctionnement **maîtrisé**

1 337 600 €

0% de hausse des taux des **impôts locaux**
(Part Communale) Depuis 11 ans

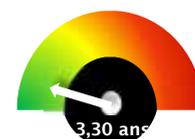
Des subventions aux associations **préservées**

17 000 €

Un niveau d'investissement **maintenu**

1 390 250 €

Une capacité de **désendettement de 3 années**





Isabelle Dumas est gérante de l'entreprise familiale SAINOPURE. Ce sont ses parents qui ont créé en 1991 l'entreprise située alors à Vénérand. Pour pouvoir s'agrandir et se développer, elle a déménagé à Fontcouverte en 2003, un an avant son rachat par Isabelle et son mari.

Elle compte 22 salariés, dont 10 techniciens, plombiers de métier, des commerciaux et le personnel administratif.

Elle est en progression constante. D'ailleurs, Monsieur et Madame Dumas sont à la recherche de 2 autres techniciens, spécialistes du traitement de l'eau, ainsi que d'un plombier.

La formation pour l'entretien et le SAV se fait au rythme de 3 sessions par an, soit en interne par les responsables techniques, ou bien auprès de Kinetico à Paris.

SAINOPURE assure le diagnostic, l'installation et l'entretien de systèmes de traitement de l'eau. Elle est spécialisée dans la vente et l'entretien d'adoucisseurs de la marque américaine Kinetico, l'inventeur en 1970 du concept de l'adoucisseur sans électricité. Ce qui, à l'heure actuelle, est un atout indéniable au vu des contraintes énergétiques. Mais ce n'est pas le seul. Il est aussi économe en eau. Il fonctionne avec deux bouteilles de résine qui fournissent l'eau douce en continu.

Ce système répond aux normes ACS pour Attestation Conformité Sanitaire.

Des filtres, des fontaines à eau pour entreprises et des osmoseurs qui débarrassent l'eau de ses impuretés dont les nitrates, complètent l'offre de Sainopure de même que la vente et la livraison de sel.

Si Isabelle s'adresse en priorité aux particuliers, son mari intervient auprès des entreprises. Leur secteur d'intervention est vaste: outre le Poitou/Charentes, la Dordogne, la Gironde ainsi que le Sud-Vendée sont couverts par la sous-traitance annuelle et l'entretien.

A noter que Sainopure assure l'entretien et le SAV de toutes marques d'adoucisseurs vendus par des confrères, en activité ou pas.

En gage de son professionnalisme, l'entreprise Sainopure est membre de l'UAE (Union des Professionnels du traitement de l'eau) et labellisée UAE.

Le magasin est ouvert toute la semaine, du lundi au vendredi de 9 heures à 18 heures et le samedi matin de 9 heures à 12 heures.



Contact:

SAINOPURE
Route d'Écoyeux
ZAC de la Sauzaie
17100 Fontcouverte

+33 (0)5 46 97 70 29
contact@sainopure.fr
www.sainopure.fr

❖ Astuces pour réduire votre consommation d'eau



Vérifier régulièrement la présence d'une fuite cachée chez vous.



Réparez rapidement les fuites visibles et cachées sur votre installation. Une simple goutte au robinet équivaut à 35m³/an.



Couper l'arrivée d'eau. Purgez votre installation et fermez vos robinets lorsque vous vous absentez.



Adoptons tous des comportements économes, un usage raisonné et raisonnable de l'eau potable.



Ne laissez pas couler l'eau lors du brossage des dents.



Installez des mousseurs sur vos robinets. Ils réduisent le débit de 30 à 50 % sans perte de confort et de pression.



Coupez l'eau lorsque vous vous savonnez.



Réutilisez l'eau de cuisson pour dégraisser vos plats... et l'eau de lavage de vos aliments pour arroser.



Lavez la vaisselle et le linge en machine en mode Eco.



Ne laissez pas couler l'eau, remplissez un bac pour laver la vaisselle à la main.

❖ Moustique tigre Une surveillance renforcée



La commune de Fontcouverte est concernée par l'implantation du "moustique tigre" (*Aedes albopictus*) actuellement identifié de manière définitive et irréversible. Cette espèce, source de fortes nuisances, n'est naturellement pas infectée mais peut transmettre potentiellement de nombreuses maladies. Le moustique tigre est activement surveillé dans l'ensemble du Département par le recueil de signalements.

VOUS PENSEZ AVOIR OBSERVÉ UN MOUSTIQUE TIGRE ?

Signalez sa présence via le formulaire « Contact » sur le site demoustication.charente-maritime.fr ou utilisez l'application iMoustique®. Le service démoustication du Département prendra ensuite contact avec vous.

Bonnes pratiques

Rangez

à l'abri

- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles
- Caisses, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

Videz

au moins après chaque pluie

- Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
- Gamelles pour animaux
- Pieds de parasol
- Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
- Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
- Pluviomètres
- Eléments de décoration
- Bref, vous avez compris : tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !

Nettoyez

pour faciliter l'écoulement des eaux

- Gouttières, chéneaux
- Regards d'eau de pluie
- Rigoles ouvertes ou couvertes de grille
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, évier...)

Couvrez

avec un voile ou une moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort tranquillement par la gouttière... Supprimez régulièrement les larves, sinon c'est un peu le «Club Med» pour lui !)
- Bidons et fûts devant rester dehors

Entretenez

- Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- Bassins et mares (mettez-y des poissons friands de larves !)
- Terrasses sur plots
- Caillebotis
- Pompes de relevage
- Bornes d'arrosage

❖ N'oublions pas le frelon !

Il est temps de ressortir vos pièges à frelons et de recommencer les comptages comme l'an dernier.

Sur le site officiel de la commune, vous trouverez la fiche de comptage et une nouvelle recette d'appât efficace. **La période idéale de piégeage des Reines se situe entre le 15 mars et le 31 mai.**



A la médiathèque, il se passe toujours quelque chose ! Animations, ateliers, expositions, spectacles ... Retour en images sur les animations proposées de janvier à mars.

Les **Nuits de la lecture** sont un évènement national à retrouver partout en France le 3^e week-end de janvier. Votre médiathèque s'y associe tous les ans pour toujours vous proposer un rendez-vous original.

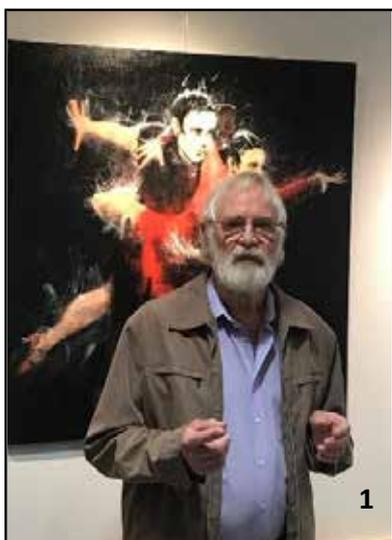


Cette année, le thème était « La peur » : l'après-midi a été consacré à un **escape game « Cornebidouille la sorcière »** pour les enfants et, en soirée, les lecteurs ont proposé pour les plus grands une « **Veillée** » au coin du feu consacrée à des histoires (un peu) effrayantes avec des auteurs comme King ou Maupassant, deux grands spécialistes de la peur!



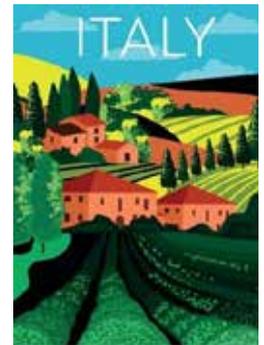
De janvier à février, les murs de la médiathèque ont accueilli **l'exposition de peintures de René Boulanger** autour de la danse (photo 1). Aux vacances de février, les enfants ont pu participer à un **atelier créatif de fabrication d'attrape-rêves** (photo 2). Les tout-petits ont eux aussi eu leur moment avec « **Les BB lecteurs** » en février (photo 3). Mars, lui, a accueilli Le printemps des poètes et le spectacle « **Les lulus** » de **la Cie Rouge etc. de Saintes** (photo 4).

Retrouvez toutes les animations de la médiathèque sur le site : www.mediatheque-fontcouverte17.fr



Le Prix des lecteurs Cognac

En 2023, l'association Littératures Européennes célèbre la dolce vita et met à l'honneur la littérature italienne. 4 ouvrages seront en lice pour ce prix réservé aux bibliothèques. Si vous souhaitez rejoindre notre comité de lecteurs, n'hésitez pas à nous contacter ! Lancement au mois d'avril.



Top-livres 2022



Quels sont les romans ou policiers les plus lus en 2022 ? Venez découvrir en avril le palmarès des titres les plus empruntés dans votre médiathèque en 2022, pour des idées de lecture ! Et pour les petits, un top album sera établi.

Apéro littéraire

Venez partager vos derniers coups de cœur littéraires autour d'un verre ! Et si vous n'avez pas de coups de cœur à partager, venez quand même écouter et préparer vos prochaines lectures. (Séance en extérieur si la météo le permet).



Vendredi 2 juin – 18h30

Expo Photo « Balades charentaises »

En collaboration avec le Photo-Club des Arches de Fontcouverte, nous vous proposons une promenade autour des paysages ou des monuments symboliques de notre belle Saintonge.

A découvrir du 21 juin au 16 septembre, aux horaires d'ouverture.



A venir...



En mai : **Éveil musical pour les Bébés**. Pour jouer avec les sons, explorer les percussions, expérimenter le chant ! Gratuit, sur réservation – Pour les petits bouts jusqu'à 3 ans – **Vendredi 12 mai à 10h30**

Attention: votre médiathèque sera fermée jeudi 18 mai.

Vie associative 2023 toujours aussi active

Et le deuxième trimestre le sera tout autant avec **2 manifestations gratuites** organisées par la **municipalité** à ne pas manquer: La **Fête au Vallon** le **samedi 13 mai** et **Préludes** en partenariat avec la CDA et l'Abbaye aux Dames le **samedi 17 juin**.

Dimanche 5 mars Fontcouverte Anim'Actions

La compagnie "Ça va jaser" a présenté devant 160 personnes venues partager un moment de détente, de rires et de convivialité sa dernière pièce "Vengeance tardive". Elle a connu un vif succès.

A très vite pour la prochaine pièce!

A noter que la compagnie est désormais domiciliée à Fontcouverte.

Bienvenue à cette nouvelle association qui s'installe sur notre commune.



Du 10 au 25 mars Tournoi de Tennis Tennis Club de Fontcouverte

Les gagnantes

Laura RICHARD
Cognac
Charlène HOARAU
Libourne

Les gagnants

Vincent MERLATEAU
Saint-Porchaire
Baptiste PILON
Saint-Jean-d'Angély



25 et 26 mars Le Trail des Verts Football Club de Fontcouverte



1er Trail des p'tits Verts

3e Trail des Verts



Excellente initiative du FCF : 3 parcours sécurisés pour permettre aux plus jeunes de participer eux aussi. Petit clin d'oeil à Sacha pour sa participation au parcours mini. Malgré des conditions atmosphériques défavorables, sportifs de haut niveau et amateurs étaient présents pour cet événement sportif de qualité tant pour les parcours que pour l'organisation.

Expression du groupe minoritaire

Rédacteurs: Christian LACOTTE, Faysal YASSIN, André ARNAUD, Marie-Françoise VASQUEZ

De longue date le printemps n'aura été si mouvementé ! La crise sociale, climatique, économique a un impact inédit sur notre quotidien.

Le problème de la gestion de l'eau, bien commun par définition, répond au problème des modes de production alimentaire. Le « projet alimentaire territorial » de la Saintonge romane définit différents moyens de préserver l'agriculture et de nous inciter à être vigilants quant à nos consommations. Privilégions le recours aux circuits les plus courts et écologiques possibles. Abordons avec prudence les saisons à venir, où malheureusement les épisodes de sécheresse risquent de se multiplier.

Notre commune vit aussi au rythme des manifestations sportives organisées avec beaucoup de succès par des associatives sportives qui méritent qu'on les soutienne fortement (beaucoup de bénévoles impliqués). Revenons sur la création d'un « city stade » qui correspondrait aux attentes des jeunes du village, lieu de rencontre et d'échange.

Par ailleurs, pour certains, la difficulté d'accès à un médecin disponible reste d'actualité ; espérons que les collectivités du territoire prennent le sujet à bras le corps et travaillent à des solutions qui viseraient à en rassurer plus d'un d'entre nous.

Profitons de cette belle saison qu'est le printemps pour faire fleurir l'espoir de jours heureux !

Membres du groupe minoritaire

Christian LACOTTE, Faysal YASSIN, André ARNAUD, Marie-Françoise VASQUEZ



Expression du groupe majoritaire

Rédacteur : Sylvain LESPINASSE

Résolument optimistes et solidaires. Vous nous avez accordé votre confiance sur la base d'un projet pour Fontcouverte et d'une ambition partagée pour notre commune. Notre engagement à honorer nos responsabilités d'élus vont dans le sens de l'intérêt général.

Dans un contexte incertain, nous souhaitons faire preuve d'optimisme. Un optimisme fondé sur le bien-vivre ensemble et la participation des habitants à l'action publique locale. Beaucoup de travail a déjà été réalisé en trois ans et les élus du groupe majoritaire n'ont pas ménagé leurs efforts.

Renforcer l'attractivité de notre commune, proposer des services de proximité, préserver notre environnement, nos bâtiments et notre patrimoine, améliorer notre cadre de vie au quotidien, créer du lien : c'est ce projet ambitieux que nous construisons avec vous.

Il reste encore à œuvrer pour mener à bien les actions engagées et à venir, à la hauteur des enjeux de notre commune. Autant de projets destinés à rendre notre commune agréable à vivre.

Cette dynamique nous conforte dans notre volonté d'avancer ensemble. Votre équipe municipale reste pleinement mobilisée pour poursuivre le développement harmonieux et durable de Fontcouverte, dans un esprit de dialogue et de rassemblement.

Membres du groupe majoritaire

Francis GRELLIER, Sylvain LESPINASSE, Claudine BRUNETEAU, Bruno GARDEN, Marie-France DREY, Michel DEJEAN, Patrick RAFFIN, Claudie VILLENEUVE SOULARD, Stéphane MORIN, Isabelle DUPUY, Grégory BUREAUD, Stéphanie BELTRAMÉ, Christophe MOURMANT, Virginie RANNOU, Catherine HA

MAI

Agenda

1 MAI : Randonnée du Brin d'Aillet. Marche, Marche nordique et VTT. Organisée par Fontcouverte en Marche. Circuits de 6, 8, 14 et 16 km. Circuit VTT 3 boucles de 15 km. Inscriptions sur réservations sur helloasso avant le 23 avril et sur place de 8H00 à 9H30 salle des fêtes de Fontcouverte. Rens : 06.07.86.71.30 ou 05.46.74.04.72

8 MAI : Tournoi jeunes « Christophe Baudet ». Organisé par le Football club de Fontcouverte. Autour des 3 stades, des équipes de toute la France représentent les catégories U8 jusqu'à U11.

13 MAI : 2ème édition de la Fête au Vallon de Montignac organisée par la municipalité de Fontcouverte. Concerts, jeux de plein air, marché fermier à partir de 17H30. Entrée libre. 17H30 : groupe «Poussez pas Mémé» (fanfare déambulatoire), jeux de plein air en bois pour tous les âges et une structure gonflable. Apéritif offert. Possibilité de se restaurer sur place. Groupe «Les Crogs» tout au long de la soirée. Contact 05 46 93 06 47 - mairie@fontcouverte17.fr - www.fontcouverte17.fr

JUIN

4 JUIN : Repas des Chasseurs de Fontcouverte (25 euros). Organisé par l'ACCA et l'Amicale des chasseurs de l'Escambouille. Salle des Fêtes de Fontcouverte. Réservations au 06 76 52 17 33 - 06 09 78 29 78 - Clôture des réservations : 22 mai.

17 JUIN : Préludes au Vallon de Montignac, organisés conjointement par l'Abbaye aux Dames, la CDA et la municipalité de Fontcouverte.

15H00 à 18H00 : sieste sonore dans des transats. Casque en son binaural pour écouter des concerts emblématiques du Festival de Saintes.

16H00 à 18H00 : Croquage des musiciens du quatuor Fiolletti en répétition par les peintres de l'Atelier de Dessin et de Peinture de Fontcouverte.

18H00 à 19H00 : Lectures de morceaux choisis portant sur la musique par des bénévoles de la médiathèque de Fontcouverte.

19H00 : pique-nique ou Food Truck présent sur place.

20H30 : concert du Quatuor Fiolletti.

22H00 : Pot offert par la mairie. Gratuit.

17 JUIN : « Les 4 Eléments » Spectacle de danse de Pic et Pic et Corps et Graphe. 20H30 à la salle des Fêtes de Fontcouverte. Tarifs : adultes 10 Euros, enfants 6-12 ans 6 Euros, -de 6 ans gratuit. Réservations au 06 76 77 70 46.

JUILLET

2 JUILLET : Grande Brocante à Fontcouverte. Organisée par le Football Club de Fontcouverte au plateau sportif. Ouvert aux particuliers et professionnels. Animations, espace buvette/restauration.

<https://fc-fontcouverte.footeo.com/page/grande-brocante.html> - Informations : 06 66 07 51 00.

FONTCOUVERTE
Prés de Saintes (17)

RANDONNEE DU BRIN D'AILLET
1^{er} MAI 2023
MARCHE, MARCHE NORDIQUE ET VTT
Organisées par FONTCOUVERTE EN MARCHÉ

Circuits pédestres de 6, 8, 14 et 16 Kms
Marche Nordique de 6, 8, 14 et 16 KMS
Circuit VTT 3 Boucles de 15 kms

Inscriptions sur réservations
- sur helloasso avant le 23 Avril
- sur place de 8h à 9h30 salle des fêtes

Tarifs :
6 € Marche-MN-VTT Sur réservation préalable
7€ sur place
Gratuit pour les moins de 12 Ans

Café au départ, Ravitaillement sur les parcours
Pot de l'amitié à l'arrivée Vente gobelets 1€
Remise de tee-shirts par tirage au sort

Renseignements au 06 07 86 71 30 ou 05 46 74 04 72

Inscription Scanner moi
OU

<http://www.helloasso.com/associations/fontcouverte-en-marche/evnements/randonnee-du-brin-d-aillet-2023>

fête au Vallon
Samedi 13 mai 2023
17h30
Vallon de Montignac
Fontcouverte

Concerts avec Poussez pas Mémé et Les Crogs
Marché fermier - Jeux en bois
Buvette - Restauration sur place
Entrée de 10€ par personne

Infos : mairie de Fontcouverte, 12 place de l'église 17100 Fontcouverte
05 46 93 06 47 - mairiedefontcouverte17.fr - www.fontcouverte17.fr

abbaye
aux dames
Célestins d'atmosphère

Préludes
Des soirées enchantées au cœur du patrimoine

Samedi 17 juin
Fontcouverte •
Vallon de Montignac •
À partir de 15h00 : Animations de la commune •
Dès 20h30 : Début du concert

Plus d'infos sur les concerts : www.abbayeauxdames.org

En partenariat avec :

Directeur de publication :

Francis Grellier

Rédaction :

La commission communication

Dépôt légal : n°745
N° ISSN : 1621-3785

Mise en page et impression :

Croq'Papier (Fontcouverte)

Tirage à 1300 ex
sur papier novatech 115g

certifié

Mairie de Fontcouverte

12 place de l'église

17100 Fontcouverte

Tél. 05 46 93 06 47

Fax : 05 46 92 68 86

Courriel : mairie@fontcouverte17.fr

Site : www.fontcouverte17.fr